

Conditions générales de vente

Art. 1 Généralités

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les commandes passées sur le site forêts.pully.ch.

Les transactions ne sont valables que sur le territoire suisse.

Art. 2 Conclusion du contrat

Le contrat de vente est réputé conclu dès que la Ville de Pully confirme au client sa commande par courriel ou courrier.

La Ville de Pully se réserve le droit de refuser une commande à un client ayant de précédentes factures impayées.

Art. 3 Prix

Les prix des produits proposés par la Ville de Pully sont en francs suisses (CHF) et incluent la TVA selon les taux en vigueur.

Les prix affichés au moment de la commande sont applicables.

Les frais de livraison ne sont pas inclus dans le prix. Ils sont facturés en sus en fonction de la valeur de la commande, de son poids et de la zone de livraison.

Art. 4 Conditions de paiement

Le client peut payer sa commande par carte de crédit, Postcard ou Twint. Le montant de la commande, frais de livraison inclus, est débité au moment de la confirmation de la commande.

Lors d'un retard de paiement, la Ville de Pully peut suspendre les commandes du client jusqu'à ce que l'ensemble des factures impayées soit payées.

Art. 5 Livraison

La livraison est effectuée uniquement en Suisse à l'adresse indiquée par l'acheteur.

Les livraisons ont lieu du lundi au vendredi. Elles ne sont pas effectuées les dimanches et les jours fériés.

En cas d'absence du client lors de la livraison, ce dernier recevra une invitation à venir retirer le colis. La Ville de Pully lui facturera également CHF 50.00 pour frais administratifs.

La commande peut également être retirée gratuitement au Hangar forestier sur rendez-vous.

Art. 6 Garantie

Le client doit vérifier la commande dès réception et informer par écrit (courriel ou courrier) la Direction des domaines, gérances et sports, dans un délai de 24 heures suivant la livraison, de tout dommage ou défaut.

Art. 7 Disponibilité des produits

Les commandes sont garanties jusqu'à épuisement des stocks.

En cas d'indisponibilité du produit commandé, la Direction des domaines, gérances et sports contactera le client dans les meilleurs délais. Le client pourra soit annuler sa commande, soit accepter les propositions de remplacement formulées par la Direction des domaines, gérances et sports.

Art. 8 Caractéristiques des produits

La description des produits proposés en ligne et les photographies sont données à titre indicatif et ne sont pas contractuelles.

Art. 9 Protection des données personnelles

Les données personnelles du client sont traitées de manière confidentielle.

La Ville de Pully transmet les données personnelles à des tiers uniquement pour la bonne exécution de la commande ou du paiement.

Art. 10 For juridique et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit suisse. Pour toutes questions non résolues ou non prévues, les règles du Code des obligations s'appliquent.

Les litiges sont de la compétence des tribunaux ordinaires. Le for est à Lausanne.

04.02.2021